



Communiqué de presse

Berne, le 19 janvier 2022

EFAS reprend enfin un nouvel élan

Une large alliance des représentants du secteur de la santé s’engage pour une mise en œuvre rapide du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). EFAS est sans équivoque l’une des plus importantes réformes du système de santé. Grâce à l’élimination des mauvaises incitations et une répartition optimale entre les traitements stationnaires et ambulatoires, il soulage les assurés et les contribuables sans nuire à l’excellence des soins fournis ou la satisfaction des patientes et patients envers les prestations médicales. L’alliance EFAS s’engage par conséquent pour faire avancer rapidement les choses au Parlement – et tout d’abord au sein de la Commission de la santé du Conseil des États (CSSS-E).

Les prestations ambulatoires et stationnaires doivent être financées de manière uniforme. Bon nombre d’importantes institutions du paysage suisse de la santé en sont convaincues. EFAS est donc bien accueillie par la majorité des acteurs du système de santé. Afin de souligner l’importance de cette réforme et de faire avancer la question, ils se sont regroupés au sein de l’alliance EFAS (voir encadré). En effet, les prestations ambulatoires et stationnaires continuent d’être financées différemment, ce qui génère de mauvaises incitations.

Grâce au progrès technologique, de plus en plus de traitements stationnaires peuvent être réalisés en ambulatoire. Néanmoins, les traitements ambulatoires sont financés à 100% par les primes d’assurance-maladie, alors que les traitements stationnaires sont financés conjointement par les cantons et les assureurs, respectivement à 55% et 45%. Le fort transfert vers les prestations ambulatoires entraîne par conséquent l’augmentation de la part des dépenses de santé financées par les primes d’assurance-maladie. Il en résulte une augmentation des coûts à charge des payeurs de primes, alors que l’évolution des coûts des traitement dans le domaine stationnaire est modérée.

EFAS permettrait de soulager les assurés et les contribuables

Un financement uniforme permettra de remédier à ce déséquilibre et contribuera à ce que les incitations soient fixées de manière opportune. Cela aura une influence positive sur les coûts de traitement globaux, car le transfert du stationnaire vers l’ambulatoire continuera d’être encouragé. Tout ceci sans nuire à la bonne qualité des soins médicaux ni à la satisfaction des patients.

Les avantages d’EFAS sont évidents. Le Conseil national a adopté le projet il y a déjà plus de deux ans, et le Conseil fédéral souhaite aussi sa mise en œuvre. Malgré une large approbation, le dossier n’a plus avancé ces derniers temps. En plus de l’examen des questions techniques détaillées, des

investigations approfondies sur une éventuelle intégration des soins de longue durée ont été menées à la demande de la CSSS-E.

L'alliance est convaincue qu'il n'est pas judicieux de surcharger le projet, car cela retarderait EFAS de manière considérable. EFAS doit être mis en œuvre de manière pragmatique et rapide dans le domaine médical des soins aigus. La discussion sur l'intégration des soins de longue durée pourra seulement être menée dans une deuxième étape, après une clarification complète des coûts obligatoirement à charge de l'AOS (transparence des coûts). Une transparence des coûts instaurée le plus tôt possible dans le domaine des soins de longue durée est dans l'intérêt de l'alliance EFAS et des soins de longue durée eux-mêmes.

Il s'agit à présent de lancer un signal clair, afin de conférer à EFAS l'élan requis. Dans le cas contraire, l'échec menace l'une des plus importantes réformes du système de santé suisse, qui risquerait d'être mise en pièces pour des questions de détail, alors qu'elle présente des avantages incontestables pour la population et que sa mise en œuvre rapide soit donc tout indiquée.

Large soutien en faveur d'EFAS

L'alliance EFAS compte curafutura, ASA, FMH, fmc, FMCH, l'Entente Système de santé libéral, le Forum Santé Suisse, H+, Interpharma, medswiss.net, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, pharmaSuisse, RVK, santésuisse, la FSA, le Forum suisse des consommateurs kf et vips.

Informations sur EFAS: <https://www.pro-efas.ch/de/>

Renseignements:

- Pius Zängerle, directeur de curafutura, 079 653 12 60, pius.zaengerle@curafutura.ch
- Verena Nold, directrice de santésuisse, 079 291 06 04, verena.nold@santesuisse.ch
- Charlotte Schweizer, responsable Communication de la FMH, 031 359 11 50, kommunikation@fmh.ch
- Anne-Geneviève Bütikofer, directrice de H+, 031 335 11 11 anne.buetikofer@hplus.ch
- Dr Ursula Koch, présidente du fmc, 079 753 87 19, ursula.koch@fmc.ch
- Prof. Dr Michele Genoni, président de la FMCH, 032 329 50 00, michele.genoni@fmch.ch
- Damian Müller, président du Forum Santé Suisse, 079 569 09 39, contact@forumgesundheitschweiz.ch
- Dr René Buholzer, directeur d'Interpharma, 061 264 34 14, info@Interpharma.ch
- Babette Sigg, présidente du Forum suisse des consommateurs kf, 076 373 83 18, praesidentin@konsum.ch
- Martine Ruggli, présidente de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, 031 978 58 51, president@pharmaSuisse.org
- Peter Hegglin, président du RVK, 041 417 05 00, peter.hegglin@parl.ch

- PD Dr med. Christoph Weber, président de la FSA, 031 312 03 03, christoph.weber@sbv-asm.ch
- Andrea Hohendahl, porte-parole Association suisse d'assurances, 044 208 28 21, andrea.hohendahl@svv.ch
- Andreas Faller, directeur de l'Entente Système de santé libéral, 079 415 33 37, andreas.faller@intergga.ch
- Dr med. Anne Sybil Götschi, présidente de medswiss.net, 076 365 97 34, info@medswiss.net
- Dr med. Philippe Luchsinger, présidente de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, 044 762 40 90, philippe.luchsinger@hausarzt.ch
- Liliane Scherer, responsable Communication et politique de vips, 076 779 57 22, liliane.scherer@vips.ch